

« La première qualité d'un lauréat ? Savoir convaincre. »

Interview d'Alexandre Ancel, Membre du jury, Associé d'Allen & Overy

Depuis 2004, le prix Juridique et Fiscal d'Allen & Overy / HEC récompense les meilleurs mémoires réalisés par des étudiants d'HEC. C'est aussi une occasion unique d'échanges passionnants sur le droit entre directeurs juridiques, avocats et étudiants. Rencontre avec Alexandre Ancel, associé d'Allen & Overy et membre du jury depuis plusieurs années.

Pourquoi avoir créé le Prix Juridique et Fiscal avec HEC ?

A l'origine, il y avait le souhait de créer un pont entre les grandes écoles et le monde des affaires. Avec un objectif académique d'abord. Nous souhaitons avoir une meilleure vision de la formation des étudiants et leur permettre de travailler sur des sujets très concrets que nous rencontrons dans notre pratique. Nous avons également un objectif de recrutement. Nous recherchons en effet des personnes combinant excellence juridique et connaissance de l'entreprise. Et les étudiants des filières juridiques d'HEC correspondent parfaitement à ce profil. Avec le temps, le concours est aussi devenu une référence et un vecteur de communication pour le cabinet à Paris.

Qui sont les participants au prix ?

Deux formations de HEC sont représentées. Nous avons des étudiants issus de la Majeure Stratégie Fiscale & Juridique Internationale ainsi que des étudiants du Mastère Spécialisé/LLM "Droit et Management International". Pour chaque cursus, 4 à 5 mémoires sont soumis pour le Prix.

Quelle est la participation d'Allen & Overy dans l'organisation du prix ?

Tout d'abord, nous proposons aux professeurs des sujets de mémoires. Ce sont des sujets concrets, en résonance avec ce que nous rencontrons directement dans nos dossiers. Je ressors parfois d'ailleurs les mémoires des années précédentes. On y trouve notamment des tableaux de synthèse très bien faits ou des analyses de droit comparé qui peuvent nous être bien utiles ! Nous sommes également partie intégrante du jury qui réunit des avocats du cabinet ainsi que des clients et relations.

Comment le jury est-il composé ?

Cette année le jury compte 7 membres associés d'Allen & Overy et 12 membres externes. Il s'agit de directeurs juridiques et de secrétaires généraux de groupes du CAC40 et de grands acteurs du monde des affaires. Pour tous, les réunions du jury sont des moments privilégiés qui nous permettent d'échanger sur des sujets juridiques passionnants sans aucun enjeu de dossier. Nous pouvons aborder les sujets avec des perspectives différentes et cette confrontation de points de vue est extrêmement enrichissante pour tous.

Comment les lauréats sont-ils désignés ?

Le processus d'évaluation se fait en deux étapes. Première étape : une revue des écrits par les membres du jury. Dans les 15 jours suivant la réception des mémoires, les membres du jury relisent les travaux des candidats. Puis le jury se réunit pour délibérer. Nos critères d'évaluation principaux sont la créativité, le caractère innovant, la rigueur de la recherche et la démonstration mais aussi la qualité de l'écrit. D'une façon générale, il faut que le mémoire réponde de façon claire, synthétique et complète au sujet traité. Puis, nous nous réunissons à nouveau pour une demi-journée de soutenance. Chaque candidat a alors 20 minutes environ pour présenter son mémoire à l'oral puis répondre aux questions.

Quelles sont les qualités pour être lauréat du Prix Juridique et Fiscal ?

Nous cherchons avant tout à être convaincus par l'analyse qui nous est présentée. C'est pour nous le critère le plus important. L'aisance et le brio à l'oral font également une grande différence. Comme la capacité à rendre des sujets complexes simples et intelligibles. Nous sommes face à des gens brillants. Nous sommes donc très exigeants.

Êtes-vous surpris par les prestations des étudiants lors des soutenances ?

Dans la majorité des cas je trouve leurs prestations remarquables. Les étudiants ont une vraie aisance à l'oral. Ils arrivent à se détacher de leur mémoire pour se focaliser sur certains points techniques ou rebondir sur des sujets d'actualité. Je leur tire mon chapeau.

Quelle est la suite pour les étudiants participant au concours ?

De nombreux étudiants deviennent juristes ou avocats. Geoffroy Renard, 1er prix 2004, est ainsi désormais Secrétaire Général de Tikehau Capital. Agathe Rozenbaum-Rameix, 1er prix 2008, est fiscaliste chez Total. Justine Lamberger, 2ème prix en 2014, a quant à elle intégré l'AMF. Les lauréats se voient aussi proposer un stage au sein du cabinet. Et certains y poursuivent leur carrière. C'est notamment le cas d'Anne-Caroline Payelle, 1er prix en 2009, qui est depuis collaboratrice senior au sein de notre département M&A. Dans tous les cas pour eux le concours est un tremplin pour leur carrière.